



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article603>

Loi Macron : « secret des affaires », la lutte a payé !

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 3 février 2015

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Le gouvernement retire l'amendement

Suite à une forte mobilisation des journalistes et des citoyens, l'amendement qui devait introduire la notion de « secret des affaires » dans la loi « Macron » a été retiré, à la demande du gouvernement, le 30 janvier 2015.

[En savoir plus avec le SNJ-CGT](#)